

## Communiqué de presse

### Prix du Livre Allemand 2022 : le jury

*Les sept membres du jury viennent d'être désignés / Date-limite de l'envoi des titres par les maisons d'édition le 25 mars 2022 / Envoi des candidatures via [www.deutscher-buchpreis.de/anmeldung](http://www.deutscher-buchpreis.de/anmeldung)*

On connaît désormais la composition du jury du Prix du Livre Allemand 2022 :

- **Erich Klein** (critique littéraire indépendant, Vienne)
- **Frank Menden** (librairie stories! Die Buchhandlung, Hambourg)
- **Uli Ormanns** (librairie Agnes, Cologne)
- **Isabelle Vonlanthen** (Maison de la littérature, Zurich)
- **Selma Wels** (curatrice et modératrice, Francfort-sur-le-Main)
- **Jan Wiele** (Frankfurter Allgemeine Zeitung)
- **Miriam Zeh** (Deutschlandfunk Kultur)

Ces sept jurés désigneront le ou la lauréate du Prix du Livre Allemand 2022. Afin de garantir la plus grande indépendance possible du Prix, un nouveau jury est choisi chaque année par l'Académie du Prix du Livre Allemand. Il est toutefois possible de faire partie du jury plusieurs fois.

### L'appel à candidatures pour le Prix du Livre Allemand 2022 est lancé

Les maisons d'édition peuvent dès à présent présenter leurs titres à l'adresse suivante : [www.deutscher-buchpreis.de/anmeldung](http://www.deutscher-buchpreis.de/anmeldung). Jusqu'au 25 mars 2022, chaque maison d'édition pourra proposer deux romans germanophones et recommander jusqu'à cinq titres supplémentaires de son catalogue actuel ou à paraître. Pour pouvoir présenter leurs romans, les maisons d'édition doivent être membres du Börsenverein des Deutschen Buchhandels (Association des Éditeurs et Libraires Allemands), du Schweizer Buchhändler- und Verleger-Verband (Association des Éditeurs et Libraires Suisses) ou du Hauptverband des Österreichischen Buchhandels (Association des Éditeurs et Libraires Autrichiens). Les titres présentés doivent avoir paru ou paraître entre le 1er octobre 2021 et le 20 septembre 2022 (date de l'annonce de la seconde sélection ou shortlist). Les livres, services de presse, e-books ou épreuves pourront être envoyés ultérieurement (jusqu'au 17 juin 2022).

La sélection du meilleur roman germanophone de l'année se fait en plusieurs étapes. Le jury examine tous les romans présentés par les maisons d'édition et établit une première sélection de vingt titres qui sera rendue publique le 23 août 2022. Les jurés choisiront ensuite parmi les titres de cette liste les six romans de la seconde sélection, qui sera annoncée le 20 septembre 2022. Les six autrices et auteurs nominés devront attendre la cérémonie de remise du Prix pour connaître le nom du lauréat ou de la lauréate.

La remise du Prix aura lieu le 17 octobre 2022 en ouverture de la Foire du Livre de Francfort. Le lauréat ou la lauréate se verra remettre la somme de 25 000 euros ; quant aux cinq finalistes, ils recevront 2500 euros chacun-e. Le Prix du Livre Allemand 2021 a été décerné à Antje Rávik Strubel pour son roman *Blaue Frau*.

Le Prix du Livre Allemand est décerné par la Stiftung Buchkultur und Leseförderung du Börsenverein des Deutschen Buchhandels (la Fondation pour la culture du livre et l'incitation à la lecture de l'Association des Éditeurs et Libraires Allemands). Il est principalement doté par la Deutsche Bank Stiftung. La Stadt Frankfurt am Main (municipalité de Francfort-sur-le-Main) est également partenaire du Prix. La Deutsche Welle soutient le Prix du Livre Allemand en assurant sa promotion en Allemagne et à l'étranger.

Retrouvez toutes les informations relatives au Prix ainsi que les formulaires de candidature sur [www.deutscher-buchpreis.de](http://www.deutscher-buchpreis.de).

Le mot-clé du Prix du Livre Allemand 2022 est **#dbp22**.

Francfort-sur-le-Main, le 8 février 2022

#### Contact pour la presse :

Börsenverein des Deutschen Buchhandels e.V.

**Thomas Koch**, Chef du Service Presse et Relations publiques

Tél. : +49 (0) 69 1306-293, e-mail : [t.koch@boev.de](mailto:t.koch@boev.de)

**Marie Böhlke**, Chargée des relations publiques

Tél. : +49 (0) 69 1306-292, e-mail : [boehlke@boev.de](mailto:boehlke@boev.de)